

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LA PETITE ENFANCE !

Macron est coutumier de ces attaques estivales entre deux incendies de forêt et un beluga qui buzze. Ils sont bien loin les beaux discours sur les premier.es de corvée indispensables au fonctionnement du pays (en fait de l'économie). Mais alors que les collègues disent qu'iels s'approchent dangereusement de la maltraitance et à peine un mois après le drame de Lyon il fallait oser.

Les services sont à l'os, l'absentéisme a explosé, le sous-effectif est devenu la norme, les collègues sont épuisés, les tensions sont énormes et montent avec la rentrée qui approche... Et après la réforme Taquet qui prévoyait l'inclusion des apprentis dans les taux d'encadrement qu'elle dégradait déjà par ailleurs, voilà le nouveau mauvais coup porté au secteur de la petite enfance : l'arrêté du 4 août dernier et ses dérogations aux règles d'encadrement et aux qualifications.

Nos collègues de la petite enfance déjà dans le dur, déjà en souffrance, déjà épuisés vont en plus devoir gérer le stress lié au fait de travailler avec des salariés non formés, et certainement mal payés, qui seront embauchés « *en considération de leur formation, leurs expériences professionnelles passées, notamment auprès d'enfants, leur motivation à participer au développement de l'enfant au sein d'une équipe de professionnels de la petite enfance et de leur capacité à s'adapter à un nouvel environnement professionnel.* »

Et nos collègues déjà en surchauffe permanente vont devoir leur consacrer du temps qu'iels n'ont pas car chacune de ces personnes devra bénéficier « *d'un accompagnement dans l'emploi, appelé parcours d'intégration, pendant leurs premières cent vingt heures d'exercice professionnel.* » Accompagnement supervisé par la directrice qui, c'est de notoriété publique, n'attendait que ça pour occuper ses journées...

C'est un nouveau recul majeur, c'est un nouveau piétinement du rapport des « 1000 premiers jours », c'est un bras d'honneur à tout.es les collègues et au collectif « pas de bébé à la consigne ». C'est l'exact opposé de ce vers quoi il nous faut aller, de ce vers quoi de nombreux pays du nord de l'Europe vont déjà depuis de longues années.

La jeunesse est l'avenir de notre société la maltraiter aujourd'hui aura forcément des conséquences dans le futur.

QUAND TOUT SERA PRIVÉ, NOUS SERONS PRIVÉ.E.S DE TOUT !

Les profs recrutés après 3 ans d'étude et un job-dating de 30 mn, les réservistes de la police qui vont être formés en 10 jours et à qui on va donner une arme, et maintenant le personnel des crèches... La destruction des services publics et de la fonction publique n'a pas de limites. L'ubérisation de notre société voulue et mise en œuvre par Macron bat son plein.

La situation dramatique de pans entiers de la fonction publique et des services publics est le fruit des politiques néo libérales menées par tous les gouvernements depuis 40 ans. Ce phénomène subit une accélération spectaculaire depuis l'arrivée de Macron en politique. Son sale boulot il l'a commencé en tant que ministre de l'économie (cf. les UBER Files qu'il « assume ») et l'a continué en tant que Président. Le but est simple : tout vendre au privé et jeter le pays dans la misère de manière à nous rendre corvéables à l'envie.

Nous le voyons une fois de plus que Macron et son gouvernement ne céderont que si nous nous battons. Nous n'aurons que ce que nous leur arracherons. Il nous faut donc nous organiser, nous mobiliser, et surtout préparer la lutte qu'il va nous falloir mener à la rentrée.

- **Pour une véritable revalorisation des métiers de la petite enfance !**
- **Pour des conditions de travail décentes !**
- **Pour des taux d'encadrement qui sécurisent enfants et personnel !**
- **Contre la précarisation rampante !**
- **Pour la sécurité des enfants et la sérénité des collègues !**

Le 22 août 2022